



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Philippe BAUMEL
Député de Saône-et-Loire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

UMCR 71
Monsieur le Président
Jean-François FARENC
Le Bourg
71250 Blanot

Paris, le 31 janvier 2017

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec une particulière attention du courrier que vous avez bien voulu m'adresser récemment dans lequel vous me faisiez part de vos inquiétudes sur le nouveau dispositif de délivrance des cartes nationales d'identité.

Je vous prie de trouver sous ce pli, copie du courrier que j'ai aussitôt adressé au Ministre de l'Intérieur.

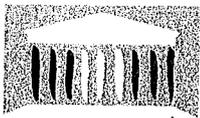
Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites qui seront réservées à mon intervention.

Demeurant à votre disposition, je vous prie de croire, monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Philippe BAUMEL

Assemblée Nationale-126, rue de l'Université-75007 Paris
Tel : 01 40 63 68 16
Email : pbaumel@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire -1, boulevard Henri-Paul Schneider-71200 Le Creusot
Tel : 03-85-67-58-77
Email : p-baumel@orange.fr
Site internet : www.philippebaumel.fr



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Philippe BAUMEL
Député de Saône-et-Loire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Ministère de l'intérieur
Monsieur le Ministre
Bruno LEROUX
Place Beauvau
75008 Paris

Paris, le 31 janvier 2017

Monsieur le Ministre, *Cher Bruno*

Je souhaite appeler tout particulièrement votre attention sur le nouveau dispositif de délivrance des cartes nationales d'identité.

En effet, de nombreux maires de ma circonscription m'ont récemment fait part de leur inquiétude et de celles de leurs administrés sur le nouveau dispositif de délivrance des cartes nationales d'identité qui dorénavant se fera dans l'une des communes du département de Saône-et-Loire équipée de bornes biométriques et non plus auprès des services de la mairie de domiciliation.

Cette réforme ayant été engagée rapidement pouvez-vous m'indiquer si des mesures transitoires sont prévues et si le maillage des bornes biométriques sera renforcée afin que les citoyens puissent accomplir ces démarches au plus près de leur lieu de résidence.

Je demeure naturellement à votre disposition et vous prie de croire, monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Amities

Philippe BAUMEL

Assemblée Nationale-126, rue de l'Université-75007 Paris
Tel : 01 40 63 68 16
Email : pbaumel@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire -1, boulevard Henri-Paul Schneider-71200 Le Creusot
Tel : 03-85-67-58-77
Email : p-baumel@orange.fr
Site internet : www.philippebaumel.fr